

# La dignité humaine d'après JP II

## *la splendeur de la vérité* - encyclique du pape JPII

Cette encyclique est parue le 6 août 1993, son objet est de préciser quelques questions fondamentales de l'enseignement moral de l'Eglise. Le pape s'est donné des limites puisque (...) peu de temps avant le CEC 1990 est sorti ; il y a une synthèse en matière de morale dans le CEC et le Pape a voulu préciser quelques points qui prolongent le CEC en particulier sur les grands enjeux de la morale catholique.

Une des affirmations principales de ce texte, c'est qu'il n'y a pas de dignité humaine sans accès à la vérité et au bien, à ce qui est bien pour l'homme. Il y a donc ici un lien qui est fait entre la théologie et la théologie morale.

Cette affirmation qui peut paraître triviale vise à montrer l'unité de la création et de l'homme. Celui-ci étant à l'image et à la ressemblance de Dieu, il y a en lui cet appel à l'unité et tout l'enjeu de cette unité, c'est la cohérence entre ce que l'on est et ce que l'on fait.

Pour le Cardinal Ratzinger, la question morale est plus que jamais une question de vie ou de mort pour l'humanité. Il pointe du doigt cette question morale comme un enjeu au cœur de la civilisation techniciste qui s'est étendue désormais au monde contemporain tout entier. Les anciennes certitudes morales que soutenaient jusqu'ici les grandes cultures particulières sont largement détruites. A partir du moment où quelque chose nous apparaît utile, nous décrétons qu'elle est morale. Les manipulations génétiques étant possibles, sont devenues moralement légitime. L'enjeu est considérable et c'est un enjeu du respect de la dignité humaine.

La pointe de ce texte (la splendeur de la vérité) se trouve au paragraphe 91 3<sup>e</sup> partie où JP II dit « *de nombreux saints et saintes ont rendu témoignage à la vérité morale et l'ont défendue jusqu'au martyr préférant la mort à un seul péché mortel. L'Église a canonisé leur témoignage et déclaré vrai leur jugement selon lequel l'amour de Dieu implique obligatoirement le respect de ses commandements. Même dans les circonstances les plus graves, et le refus de les transgresser, même dans le refus de sauver sa propre vie* »

Il n'y a pas seulement le martyr en matière de foi, il y a aussi le martyr en matière de morale et l'histoire de l'Eglise nous met en avant un certain nombre de saints qui n'ont pas voulu transiger sur certaines questions morales et l'ont payé de leur propre vie.

L'unité entre la vérité et le bien, entre la foi et la morale est la question centrale du martyr. Celui-ci témoigne de sa foi en Dieu et que la foi en Dieu est indissolublement liée à un agir moral.

« *Le martyr c'est un joyau de l'humanité qui signifie de manière particulièrement éloquente le caractère inacceptable des théories éthiques qui nient l'existence de normes morales déterminées et valables sans exception.* »

L'Encyclique fait référence à un certain nombre de théologiens en matière de morale pour défendre l'idée d'une morale qui ne soit pas de circonstance, qui ne soit pas relativiste. Cette encyclique répond à ces différents théologiens moraux mais elle va bien plus loin dans la mesure où elle nous permet d'approfondir les fondements de la morale catholique et de ce lien vital de la morale avec le Christ et avec la croix du Christ.

On entend souvent dire « le Christ ne peut pas demander cela, c'est inhumain ». Il y a des circonstances où la morale va jusqu'à suivre le Christ jusque sur la Croix. Il y a un contexte de crise ; le

refus de la compétence du magistère en matière de morale ; une certaine délégitimation du magistère par rapport à la morale ; on verra plus précisément de quoi il retourne. Un certain nombre de théologiens remettent systématiquement en question le patrimoine moral de l'Eglise en établissant une fracture au niveau culturel entre liberté et vérité. D'un côté il y a la vérité, c'est la théorie et après il y a l'agir. Celui-ci ressort de la liberté, et la liberté quand elle est absolutisée, on peut tout permettre. Mise en cause du lien entre foi et morale.

3 parties dans l'encyclique :

1<sup>er</sup> chapitre la *sequela christi*. Refonder la morale comme une suite du Christ. Et le Pape JPII va utiliser la fameuse parabole du jeune homme riche et cette question « Maître que dois-je faire de bon ». Que tire JP II de cet épisode ? Tout d'abord, il est important de voir que cette encyclique est très scripturaire, elle s'appuie sur l'Evangile et à partir du Christ, elle va fonder cet enseignement parce que précisément au cœur de cette encyclique c'est la Croix du Christ qui éclaire tout l'enseignement de l'Eglise en matière de morale.

La morale c'est d'abord et avant tout se mettre à la suite du Christ comme on le voit avec le jeune homme riche qui interroge le Christ pour savoir ce qu'est une vie bonne, une vie réussie. Déjà par cette question il accepte une dépendance. Cette question de la dépendance vis-à-vis de Dieu est au cœur de la contestation contemporaine car on considère que la vraie liberté c'est de ne dépendre de personne. Le jeune homme riche nous met dans une autre perspective et cette histoire établit le lien entre un bien moral des actes humains et la question de la vie éternelle. Qu'est ce que je dois faire de bon sur cette terre en vue de la vie éternelle ? L'homme n'est pas posé en absolu mais il y a une fin qui est à désirer, qui est en dehors de lui, c'est la vie éternelle.

Le Christ ne revendique aucune originalité quand il insiste sur la nécessité d'observer les commandements ; la nouveauté c'est d'affirmer que la loi est accomplie en lui. Dans le sermon sur la montagne, le Christ accomplit la loi en la radicalisant, en l'intériorisant. C'est le Christ qui lui dit viens et suis-moi et cette suite du Christ c'est celle qui va ouvrir à l'homme la perspective de l'amour parfait. Jésus n'est pas simplement celui qui enseigne ce qu'il faut faire mais il est aussi celui qu'il faut suivre et celui à qui il faut s'unir pour se réaliser. Et l'Esprit-Saint est source et soutien de la vie morale qui fait de nous une créature nouvelle. Saint Thomas d'Aquin dit qu'est ce que l'accomplissement de la loi ? L'accomplissement de la Loi c'est l'Esprit Saint. Et l'Esprit Saint c'est la loi de Dieu qui vient s'imprimer dans tout notre être. Il y a donc une imitation (l'imitation de Jésus Christ) mais il y a plus que cela dans la morale chrétienne, c'est de participer à la vie du Christ, s'unir à lui, se laisser transformer par lui à travers notre agir. C'est la vraie intériorisation. C'est une vie de liberté dans l'obéissance ; la liberté n'est pas exaltée pour elle-même, la liberté est finalisée par cette obéissance vue non pas comme une servilité mais comme une expression de l'amour du Christ pour le Père jusqu'au don de soi sur la croix. C'est capital dans la morale chrétienne. Son obéissance totale à son Père est une expression de son amour et le lieu même de l'amour du Père dans ce don de soi qui est le moment où le Christ est pleinement libre : « ma vie, nul ne la prend mais c'est moi qui la donne. »

## **Chapitre 2 : ne vous modelez pas sur le monde présent (Rm12,2)**

“Ne vous modelez pas sur le monde présent !”. C'est un coup de pied dans les théories d'un certain nombre de théologiens à qui on reproche de se rendre au monde, d'être prêts à brader une partie de l'originalité chrétienne parce que le monde est complexe parce qu'il y a une certaine forme de réalité qu'il faudrait suivre. Et bien non, pour l'encyclique, il faut être prêt à une certaine forme de protestation. Le pape va intégrer les objections de ces théologiens pour mieux y répondre ;

Soit on essaye de composer avec toutes les philosophies morales qui existent, soit on redécouvre cette originalité chrétienne et on essaye de voir comment elle peut s'articuler avec les philosophies morales.

Tout d'abord la nouveauté et l'originalité de la morale chrétienne, c'est ce lien intrinsèque qui unit la foi et la morale ; le lien entre l'amour de Dieu et l'amour du prochain. Il y a toujours cette originalité d'adhérer à la personne même de Jésus, ce qui veut dire quand j'agis comme chrétien, c'est en lien avec ma foi en Jésus. C'est grâce à ma foi que je vais pouvoir entrer dans le vouloir de Jésus. Il y a une critique de la sécularisation de la morale dans laquelle on a évacué Dieu et cette affirmation (§9) « la question morale est à la racine une question religieuse ».

Ce rapport entre liberté et vérité fait partie des présupposés de la morale catholique ; il y a une dépendance de la liberté par rapport à la vérité. La liberté n'est pas un absolu ; elle est relative à la vérité et dans la dépendance de la vérité ; elle n'est pas comme une espèce d'électron libre qui pourrait se déterminer par elle-même indépendamment de la vérité ; cela veut dire que notre liberté est reliée à Dieu ; ma liberté je ne peux pas l'ériger comme un absolu ; ce serait une forme d'idolâtrie. Grand enjeu contemporain autour de cette exaltation de la liberté liée au fait que les philosophes ont décrété la mort de Dieu. La liberté humaine est devenue une forme d'idole, on voit tous les dégâts que cela a pu faire.

Cette dépendance liberté-vérité s'enracine dans l'homme en tant qu'image de Dieu ; notre liberté qui nous constitue vient du fait que nous sommes image de Dieu ; notre liberté c'est un des plus beaux témoignages de la grandeur de notre humanité puisque Dieu nous a fait libres en tant que nous sommes à son image ; nous sommes appelés à avoir part à cette liberté de Dieu, liberté qui nous a constitués. Notre dignité n'est pas d'être une monade<sup>1</sup>(unité) qui se serait constituée autour d'elle-même ; notre dignité c'est justement d'être à l'image de Dieu et d'être appelé à être parfait comme notre Père céleste est parfait donc de ressembler à Dieu lui-même.

### **1/ La liberté et la Loi**

La liberté qui se réfère à la vérité n'est pas totalement autonome et donc la morale n'est pas dans une autonomie absolue ; il n'y a pas de souveraineté absolue de la raison pour définir une morale sans Dieu ; la liberté n'est pas créatrice de la vérité, des valeurs, même si notre liberté a une capacité créatrice mais elle ne peut pas se substituer à Dieu.

Il y a un refus de la distinction entre un ordre éthique et un ordre du salut ; l'encyclique ferraille avec certains théologiens sur ce thème. Pour ces derniers, il y a un ordre du salut et il y a un ordre éthique d'origine humaine et ces deux ordres là seraient étanches, sans lien organique. L'encyclique refuse cette distinction et insiste sur le lien entre ces deux ordres en reprenant le concept d'un théologien jésuite, le Révérend Père Joseph de Finance. Celui-ci a inventé le concept de théonomie<sup>2</sup> participée. En effet nous sommes pris par le dilemme suivant : soit je me donne ma propre loi, c'est alors l'autonomie (nomos veut dire loi en grec) par rapport à Dieu soit c'est Dieu qui me l'impose c'est alors l'hétéronomie. La théonomie, c'est une loi qui vient de Dieu mais en même temps une loi qui m'est intérieure.

C'est cette théonomie participée qui permet de respecter le sens d'une véritable autonomie morale de l'homme. Nous ne sommes pas des robots qui obéiraient aveuglement à ce que Dieu nous dit mais nous recevons cette loi morale comme une lumière qui éclaire ce que nous portons en nous-même par la loi naturelle.

---

<sup>1</sup> Le terme « monade », employé en métaphysique, signifie étymologiquement « unité » (μονάς monas). C'est l'Unité parfaite qui est le principe absolu.

<sup>2</sup> Nomos : Loi en grec Théo : Dieu

La loi naturelle est définie « comme une participation de la créature douée de raison à la loi éternelle » ; il s'agit de voir que la loi naturelle n'est pas sans lien avec la loi éternelle, la loi de Dieu parce que cette loi naturelle est intégrée à la création en tant que création donnée par Dieu. Par la loi naturelle nous allons rejoindre le projet de Dieu, que Dieu a inscrit dans sa création. L'encyclique va parler de la nature humaine en insistant sur le fait que cette nature humaine dispose à titre essentiel de la raison et donc, cela veut dire que la loi pour un chrétien n'est jamais « je dois obéir sans réfléchir ».

Si on prend le cas du mariage c'est impressionnant de voir en 50 ans, la vision du mariage dans la société occidentale a complètement basculé d'une vision chrétienne à une vision païenne ; le mariage vu comme un don inconditionnel des personnes s'est transformé en un contrat libéral où je me donne à l'autre en échange de quelque chose et si je ne reçois pas en retour je me considère libre par rapport à l'autre ; cette conception du mariage a été subverti et les chrétiens sont les derniers à s'en être rendu compte. En préparation au mariage, pour eux le mariage est un don conditionnel. C'est comme un contrat libéral et ils ne se rendent pas compte qu'ils sont sortis de la vision chrétienne du mariage. Faute d'avoir compris en profondeur le sens du mariage, les chrétiens l'ont laissé contaminer par une vision païenne.

La raison est essentielle dans la loi, la morale et notre liberté doit se déployer avec notre intelligence et si nous ne comprenons pas pourquoi nous agissons de telle ou telle manière, nous risquons de dire pourquoi pas faire autrement et ne plus suivre les commandements du Seigneur.

Enfin en affirmant que nous avons des inclinations inscrites en nous par le créateur, c'est en vue d'une finalité qui est la sainteté. Cette loi qui est inscrite en nous, c'est cette image de Dieu en nous qui ne peut s'accomplir que dans le Seigneur. Nous ne trouvons pas en nous-même notre finalité.

## **2/ La conscience et la vérité**

Tout un passage sur la question de la conscience. Si on dit qu'il y a une loi naturelle, comment fait-on pour la découvrir ? C'est là où la conscience est capitale, c'est cet organe, cette intelligence intérieure qui va nous permettre, avec l'aide de la révélation, de découvrir cette loi naturelle, ce que le Seigneur attend de nous dans nos comportements. La conscience c'est le témoin du dialogue intime de l'homme avec lui-même ; ma conscience de moi-même c'est l'instance de dialogue avec Dieu ; c'est dans ma conscience que je vais être appelé à essayer de comprendre ce que le Seigneur attend de moi.

« La conscience c'est un juge pratique qui, au terme des raisonnements, intime à l'homme ce qu'il doit faire ou ne pas faire ou évalue un acte désormais accompli par lui ». C'est bien ma conscience qui va orienter mes décisions, mes choix, c'est parce que, en conscience j'aurai compris qu'il faut faire ceci plutôt que cela, que je vais ensuite le mettre en œuvre ou c'est en conscience que je vais pouvoir dire que ceci est immoral ou que ceci est moral.

Le Pape insiste sur la conscience comme instance de jugement pratique. Un certain nombre de théologiens ont dit que la conscience n'est pas une instance de jugement, c'est une instance de décision morale. Ces théologiens disent que chaque conscience peut se créer sa propre morale. Ex : si je dis que l'avortement ne constitue pas un crime, j'utilise ma conscience comme une instance de décision. Pour nous catholiques, nous ne décidons pas dans le sens ou nous ne pouvons définir une morale. Par contre, notre conscience exerce un jugement pratique pour discerner ce qu'est la volonté de Dieu. Je ne crée pas la volonté de Dieu, je la discerne.

La conscience va être l'application de la loi avec ses exigences objectives aux cas particuliers. C'est le grand dilemme du théologien moral car en matière de morale on a sans cesse de nouvelles situations. Il faut s'adapter à un nouveau contexte et face à ce contexte, le chrétien arrive et dit, « que dois-je faire ? » ; le catéchisme ne dit pas ce qu'il faut faire en toute circonstance ; il s'agit d'adapter non pas la loi, il s'agit de comprendre ce que la loi de Dieu me demande de faire dans telle ou telle

circonstance particulière. C'est ce travail de la conscience qui va me permettre d'intérioriser la loi. Ce n'est pas simplement la lettre de la loi mais l'esprit de la loi ; cette loi naturelle inscrite en nous-même.. Le christianisme se refuse à nous faire un catalogue de lois et de sous lois pour couvrir toutes les situations.

La conscience n'est pas infaillible ; c'est la grande difficulté. Le christianisme met en avant l'importance de la conscience comme réceptacle de la volonté de Dieu et cette conscience, c'est elle qui va faire les choix et à cause du péché originel nous pouvons nous tromper ; il peut y avoir une erreur invincible, une erreur coupable. On va se mentir à soi-même, se tromper soi-même. D'où l'importance de former sa conscience. Car si je dois agir selon ma conscience, je garde l'obligation de former ma conscience.

### **3/ La question de l'option fondamentale**

La théorie de l'option fondamentale part d'une réalité que l'on trouve dans l'Évangile. Le jeune homme riche est devant un choix et c'est ce qui le tarabuste ; Jésus lui dit « suis-moi ». C'est une option fondamentale ; *est ce que tu acceptes de me donner ta vie ?* Il y a cette option fondamentale qui nous concerne tous et il y a aussi tous les choix particuliers que nous devons faire par rapport aux commandements de la loi. Ces théologiens de l'option fondamentale sont arrivés à une dissociation entre mon choix fondamental d'aimer le Seigneur, de le suivre et mes choix particuliers et c'est là où l'encyclique intervient en disant la moralité des actes ne se déduit pas seulement de l'intention mais de choix déterminés.

« *L'homme choisit le bien absolu comme choix ultime à travers des choix bien déterminés* » ; c'est à travers nos choix pratiques nos choix contingents<sup>3</sup> que l'on va vivre l'amour de Dieu à travers ces choix au quotidien. On ne peut pas dissocier les deux plans. Ceci amène l'encyclique à revenir sur la question du péché mortel ; dans le cadre de l'option fondamentale, il n'y a plus de péché mortel ou alors le seul péché mortel serait le péché contre la foi. Si je refuse de croire en Dieu, je m'exclue de Dieu. Pour tous les choix de la vie, il n'y a plus de péché mortel. L'encyclique va redire le péché mortel c'est d'une part le rejet conscient de Dieu et de son amour mais c'est aussi tout autre péché mortel quand l'homme choisit consciemment et volontairement quelque chose de gravement désordonné. Il n'y a pas d'un côté les péchés contre la foi et les péchés contre la morale. Les péchés mortels sont les péchés contre la foi et les 10 commandements.

Il réaffirme l'enseignement du Concile de Trente « *la grâce de la justification une fois reçue, peut être perdue non seulement par la fidélité par l'absence de foi, ou le refus de la foi qui fait perdre la foi elle-même mais aussi par tout autre péché mortel.* »

On joue notre vie éternelle dans notre vie morale. Et donc l'orientation fondamentale peut être radicalement modifiée par des actes particuliers. Ces théologiens avaient essayé de dissocier une option fondamentale « voilà je suis chrétien, j'aime Jésus, je le suis » et les actes où chacun navigue à vue et finalement on ne joue pas notre salut là-dessus, le Pape est très clair sur le fait que notre amour de Dieu se joue aussi dans nos choix particuliers.

On arrive à une définition de la moralité de l'acte humain : « l'acte humain dépend de son objet et pas seulement de l'intention du sujet ». « on ne peut pas valoriser uniquement l'intention subjective et les conséquences de l'acte moral au dépend de son objet ». Certains disaient « la fin justifie les moyens », même si le moyen est immoral, si la finalité est bonne, si la conséquence de mon acte moral

---

<sup>3</sup> Dans la philosophie et la logique, la contingence est le statut des propositions qui ne sont ni toujours vraies, indépendamment de toute valeur de vérité, ni toujours fausses

est bonne, le fait de faire le mal, peut se justifier. C'est ce que l'on appelle du conséquentialisme<sup>4</sup>, le Pape condamne cela parce que si l'objet même de mon acte moral est mauvais et bien je ne peux pas faire cela uniquement parce que sa finalité serait bonne. Ce sont des théories éthiques téléologiques (téléologie : doctrine sur la fin ; *téléos* τελέω : la fin). « il est important d'affirmer l'accomplissement de la loi dans le précepte d'aimer son prochain comme soi-même » Il n'y a pas d'un côté l'amour de Dieu et de l'autre côté l'amour du prochain où là on serait uniquement dans la contingence où Dieu n'aurait pas grand-chose à dire.

*« la moralité de l'acte humain dépend avant tout et fondamentalement de l'objet raisonnablement choisi par la volonté délibérée. »* il ne s'agit pas de dire on va appliquer des règlements qui ont été définis à Rome, il y a aussi toute la place de la raison et toute la place de la volonté et donc c'est la moralité de l'acte humain, elle va se jouer dans mon cœur à travers mes choix et mon raisonnement que je vais avoir en conscience. Mais ce n'est pas moi qui peux définir la moralité de mon acte humain. Si l'objet est mauvais, mon acte moral sera mauvais. Il ne dépendra pas uniquement de mon interprétation. Pour qu'il y ait un acte moral, il faut un objet, une conscience (l'intelligence), et une volonté délibérée. Pour qu'il y ait un péché mortel il faut une matière grave (ex : désobéissance à un des 10 commandements), il faut le faire en connaissance de cause et le faire de façon délibérée. Si je ne le fais pas volontairement ou parce que je n'avais pas connaissance, là mon péché va être qualifié différemment.

**Les actes intrinsèquement mauvais** ce sont des actes qui ne peuvent pas être ordonnés à Dieu, parce qu'ils contredisent le bien de la personne, l'intention ne peut pas les rendre bons. L'encyclique est très ferme là-dessus, les normes qui interdisent ces actes sont valables en toute circonstance, toujours et pour toujours ; il y a eu un grand débat sur les actes intrinsèquement mauvais autour de l'encyclique *Humanae vitae* sur la question de la contraception.

L'homme ne peut se poser comme créateur de valeurs sur la base de son intention subjective et du calcul par ailleurs discutables des conséquences.

### **Ch3 pour que ne soit pas réduite à néant la croix du Christ – le bien moral pour la vie de l'Eglise et du monde.**

Il y a des vérités et des valeurs morales pour lesquelles il faut être prêt à donner sa vie d'où l'importance de la formation de la conscience moral ; ce n'est pas simplement une question privée où chacun se ferait sa propre opinion, il s'agit de former la conscience morale. « La foi possède un contenu moral, elle possède l'observance des commandements divins » ; donc faire le lien toujours entre foi et morale et dans la vie morale, la foi devient confession, elle se fait témoignage. Dans le texte il y a tout un passage scripturaire avec l'évocation de personnages de la Bible qui ont risqué leur vie pour les choix moraux qu'ils refusaient ; le cas de Suzanne qui est accusée par ces deux anciens qui veulent profiter d'elle, elle refuse et le cas de Jean-Baptiste qui va donner sa vie parce qu'il conteste la vie dissolue d'Hérode. Il y a aussi toute l'évocation des premiers martyrs chrétiens pour lesquels il y a des normes morales déterminées et valables sans exception pour lesquelles ils ont risqué leur vie. Le texte insiste sur le fait que la fermeté de l'Eglise dans sa défense des normes morales, universelles et immuables n'a rien d'humiliant ; tout cela pour dire que ce n'est pas infantiliser les hommes que d'avoir des normes morales et universelles. L'encyclique conteste la critique de l'hétéronormativité qui ferait des chrétiens des enfants qui n'ont plus qu'à obéir. On a bien vu que ce n'était pas cela la vision morale de l'Eglise. Mais au contraire, le fait de défendre ces formes universelles et immuables, c'est un immense service qu'on rend à l'humanité parce qu'on évite les exceptions et on manifeste par

---

<sup>4</sup> Le conséquentialisme fait partie des éthiques téléologiques et constitue l'ensemble des théories morales qui soutiennent que ce sont les conséquences d'une action donnée qui doivent constituer la base de tout jugement moral de ladite action

là que tous les hommes sont égaux. Sinon vous allez avoir une morale à deux vitesses ; et c'est humiliant parce que vous allez dire « vous êtes un chrétien pas très évolué, on ne va pas avoir les mêmes exigences pour vous que pour les autres », Il y a un enjeu de cette unique dignité de tous les hommes. « *Ces lois sont une garantie de la dignité de l'homme et d'une convivialité sociale juste tant dans le domaine économique que politique* ». On le voit par rapport à l'euthanasie ; c'est fascinant de voir qu'au Canada ou en Belgique, vous avez des personnes qui n'ont pas les moyens de se soigner et on leur propose de demander à mourir. Vous n'avez pas les moyens et la loi elle-même va vous encourager à demander la mort. Dans ce cas, la loi elle-même ne permet pas de garantir l'égalité des personnes. Il y en a qui sont plus égales que d'autres parce qu'elles ont plus de moyens.

C'est quelque chose d'héroïque que le seigneur nous demande. Dieu donne toujours les moyens de mettre en œuvre ce qu'il demande avec l'aide de la grâce de Dieu, et avec les moyens de sanctification qui découlent de la croix du Christ : les sacrements et la prière. Il est toujours possible d'observer la loi de Dieu. L'exigence de ce qui est demandé est une invitation à l'humilité et à demander la grâce. Face à cette radicalité de ce que le Seigneur nous demande c'est une suite du Christ jusque sur la croix. Face à une personne qui nous demande conseil, on ne peut se mettre en position de supériorité en lui disant avec la volonté vous allez y arriver. On est toujours invité à dire à la personne c'est vrai qu'humainement cela paraît au-delà de vos forces mais avec la grâce de dieu ayez confiance le seigneur s'il vous le demande vous donnera les moyens de le réaliser.